

CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 Septembre 2018 -20h00-

Le Conseil Municipal de Saint Esteben s'est réuni le 11/09/2018 à 20h00 sous la présidence de Madame Régine LARRANDA, Maire.

Présents : LESIEUR David, BIDEGARAY Sylvie, DAMESTOY Jean-Pierre, DUHALDE Jean-Michel, DUHART Mathias, DURRUTY Jean-Michel, GARAT Jean-Luc, HARISTOY Jean-Marie, LARRANDA Régine.

Absents : Maïlux PETRISSANS, Nicolas BISCAY

Secrétaire : Sylvie BIDEGARAY

début de séance : 20h00

1/ Relais ponctuel du secrétariat de mairie

Aurélié LAZCANOTEGUI, Secrétaire de mairie, nous a informé qu'elle était enceinte, et que des visites de contrôle médical étaient programmées. Un congé maternité est prévu sur la période du 06 décembre 2018 au 31 juillet 2019. Un arrêt de travail risque d'être préconisé en amont de ce congé.

Il y a lieu de gérer son remplacement temporaire, avec idéalement une période en binôme.

Benoit TEILLET, Secrétaire de mairie, assurera le remplacement de madame LAZCANOTEGUI, à l'issue de son remplacement à la mairie d'Ayherre, à partir du Lundi 24 septembre.

2/Démarche adressage des chemins

Une démarche d'adressage est en cours sur notre commune, conformément à un guide méthodologique transmis par la CAPB L'adresse est indispensable à de nombreux organismes et entreprises pour remplir leurs missions telles que l'acheminement des courriers et des colis, les interventions de secours et médicales. L'adresse est au cœur des services de géolocalisation (GPS, smartphone) qui sont utilisés par tout un chacun aujourd'hui. Créer des adresses normées permet à l'ensemble des administrés de bénéficier du même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble du territoire. Pour autant, cette normalisation peut se conjuguer avec la prise en compte des particularités locales (bilinguisme, conservation de la toponymie locale dont la dénomination des maisons et des lieux-dits).

La création d'adresses s'effectue en 3 étapes avec l'établissement d'un état des lieux, puis la dénomination des voies, et enfin la numérotation des voies.

- L'état des lieux a été effectué avec le travail de Toponymie.
- Le Conseil Municipal échange autour du travail de dénomination des voies réalisé en préparation de cette réunion, en respectant des règles de toponymie.

Les noms de voies seront ensuite validés par Euskaltzaindia

3/Point travaux :

Eglise :

Nous sommes en attente d'une proposition de rendez-vous de Monsieur SORIANO pour réceptionner les travaux de la deuxième phase.

Aire de jeux :

L'opération est terminée. La conformité aux normes de sécurité a été contrôlée, un registre de sécurité ouvert ; l'Aire de jeux est à la disposition des jeunes enfants.

Achat matériel numérique :

Nous sommes dans l'attente de la convention signée par le Rectorat pour acheter le reste du matériel et faire les demandes d'aide de l'Education Nationale et également de la DETR.

Voirie :

Nous attendons la réception d'un estimatif des travaux de voirie envisagés, à rapprocher ensuite du budget voirie pour faire des arbitrages.

Régularisation des Chemins :

Suite à des rencontres entre propriétaires de parcelles autour de demandes de régularisation de chemins, les Plans de régularisation ont été établis. La procédure est en cours, les enquêtes publiques suivront.

Ecole :

Un chemin piéton sécurisé a donc été réalisé pour la rentrée.

Les travaux de démolition ont été effectués, comme prévu, pendant le mois d'Août (fermeture des classes), et le chantier suit son cours.

4/Déploiement des nouveaux compteurs électriques par ENEDIS

Le Maire précise avoir demandé une réunion avec Mr HARIGNORDOQUY, interlocuteur des collectivités locales, et Mr VICARD, chef de projet Linky, pour obtenir toutes précisions sur l'installation de ces nouveaux compteurs. Cette réunion a eu lieu mercredi 05 septembre dernier.

Elle ajoute que les compteurs électriques seront donc prochainement remplacés par un nouveau compteur communicant appelé Linky. En effet, le déploiement sur la commune de Saint-Esteben est prévu à partir du mois de novembre 2018.

L'arrivée de ce nouvel équipement suscitant des interrogations, elle propose de faire un affichage avec certaines précisions à l'attention des villageois.

5/Comptabilité : Admission en non-valeur

La somme de 161.80€, correspondant au loyer non payé d'un ancien locataire de Etxegaraia n'a pu être recouvrée et a dû être admise en non-valeur dans le budget communal 2018.

6/ Prix de la location de la salle Beti Xutik pour des cours de yoga

Madame TELLECHEA, professeur de yoga, ne pourra plus assurer les cours à Saint-Esteben.

Un nouveau professeur de yoga prendra le relais, le lundi matin de 9h30 à 11h à la salle Beti Xutik. Une nouvelle convention sera établie, avec une location de la salle à 20€ / mois.

6/ Sujets divers :

PLUi :

Le Maire fait lecture de la copie d'un courrier d'une propriétaire de la commune à l'attention de la CAPB, concernant son désaccord sur le changement prévu par le PLUi sur une partie de sa parcelle. Ce courrier est acté, et inscrit au Registre de concertation du public.

Fermeture d'un demi-poste à l'école publique :

La Directrice de l'école vient d'être informée de la fermeture d'un demi-poste en français, dans le cadre des ajustements de la carte scolaire 2018/2019.

Le Maire, soucieuse de la qualité de l'enseignement dans l'école communale, et au regard de l'augmentation des effectifs à partir de l'année suivante, a demandé une rencontre avec Le Directeur Académique de la DSDEN.

Nettoyage de l'Eglise :

A partir de ce mois de septembre, Patricia JAUREGUIBERRY et Anaïs DURRUTY participeront à l'entretien de l'église. Des villageoises le font bénévolement depuis des années ; cette aide de la part des agents communaux sera sans doute la bienvenue.